

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



Combat pour le Christ-Roi



LE 15 MARS, se tenait au Prieuré la première réunion du Cercle Saint-Michel. Il s'agit d'un cercle d'étude doctrinale, historique et politique pour travailler à promouvoir le règne du Christ dans la société. Saint Michel Archange en est le patron, car il a combattu pour défendre les Droits de Dieu en lançant à la face des anges révoltés, révolutionnaires : *Quis ut Deus?* Qui est comme Dieu; qui peut échapper à la soumission à Dieu notre Maître, notre Roi?

La Révolution française, d'essence maçonnique, a tenté, en renversant la monarchie et en persécutant les prêtres et religieux, de détruire le pouvoir de l'Église de Jésus-Christ, vrai Roi du monde. Au XIX^e siècle, de grands catholiques, anti-libéraux, comme Joseph de Maistre, Louis de Bonald, puis M^{gr} Gaume, le cardinal Pie, M^{gr} Henri Delassus, Louis Veuillot et d'autres ont combattu la doctrine et l'esprit révolutionnaires et travaillé au Règne du Christ en France. Puis, au XX^e siècle, un groupe de laïcs, emmenés par Jean Ousset et encouragés par quelques évêques dont M^{gr} Lefebvre, reprirent le flambeau : c'était l'œuvre de la Cité catholique, qui a formé des élites catholiques. Voilà ce qu'il nous faut aujourd'hui ! Nous commençons à étudier *Pour qu'Il règne* de Jean Ousset. Rejoignez-nous !

Contact : frederic.raybaud@gmail.com

Abbé Michel Rebourgeon

N° 641 – Avril 2019

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Hérésie bergoglienne et Vérité catholique

Le 4 février 2019, le pape François a signé un document sur « La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune » avec le Grand Imam de l'Université Al-Azhar du Caire.

L'AVANT-PROPOS veut inviter « toutes les personnes qui portent dans le cœur la foi en Dieu et la foi dans la fraternité humaine, à s'unir et à travailler ensemble ». Cette invitation à travailler à l'avènement d'une fraternité humaine « en sauvegardant la création et tout l'univers et en soutenant chaque personne », est à rapprocher du Sillon de Marc Sangnier (1873-1950) que le pape saint Pie X condamnait dès 1910.

Il s'agissait alors d'une vaste utopie où, sous les grands mots de « la dignité humaine, de la liberté, de la justice et de la fraternité », les modernes novateurs emmenés par Sangnier prétendaient rénover l'Église et construire une nouvelle humanité. Ils en appelaient à la naissance d'un nouveau monde où une fraternité mal comprise, basée sur une vague et fausse notion de la dignité humaine, se substituerait à la véritable charité basée sur la foi. Le saint pape Pie X y voyait la ruine du catholicisme :

« Plus étranges encore, effrayantes et attristées à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de

refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par-dessus l'Église catholique « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise – leurs convictions religieuses et philosophiques – et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un généreux idéalisme et des forces morales prises « où ils peuvent ». [...]

Il est douloureux de constater que le pape François met résolument ses pas dans le sillage des héritiers de Marc Sangnier, le fondateur du Sillon. Désormais c'est « au nom de Dieu », « au nom de l'âme humaine », « au nom des pauvres », « au nom des peuples », « au nom de la fraternité », « au nom de la liberté », « au nom de la justice et de la miséricorde » que catholiques et musulmans doivent s'engager par le dialogue à « répandre la culture de la tolérance, de la coexistence et de la paix ».

Le document cosigné par le Pape verse dans le relativisme doctrinal et l'indifférentisme religieux. En effet, afin de promouvoir « les valeurs de la paix » et la fraternité humaine, la connaissance réciproque et la coexistence commune, « la sagesse, la justice et la charité », « le sens de la religiosité », etc., les religions diverses et variées sont présentées comme voulues par Dieu. Il n'y a plus,

contrairement à ce qu'enseigne saint Paul, « un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême » (Ep. 4, 5), mais multitude de *credos*, la vraie foi se trouvant ravalée au rang des croyances inventées par les hommes et les démons. Voici ce que dit la Déclaration : « **Le pluralisme et les diversités de religion**, de couleur, de sexe, de race et de langue **sont une sage volonté divine**, par laquelle Dieu a créé les êtres humains. »

L'affirmation est fausse – **c'est une hérésie** – et l'attribution faite à la Sagesse divine est un blasphème.

Le Fils de Dieu a clairement dit : « Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé » (Jn 10, 9). Et encore « Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi » (Jn 14, 6). C'est faire naufrage dans la confession de la vraie foi et manquer de charité envers les égarés, les infidèles ou les incroyants que de taire la vérité salvifique en affirmant que « le pluralisme et les diversités de religion... sont une sage volonté divine ». « Quel accord y a-t-il entre Christ et Bélial ? ou quelle part a le fidèle avec l'infidèle ? », demandait déjà saint Paul (2 Co 6, 15).

En se basant sur un tel faux principe, le Vicaire du Christ déroule en conséquence les libertés individuelles qui se trouvent dans la Déclaration des droits de l'homme comme dans la Déclaration conciliaire sur la Liberté religieuse : liberté de croyance, de pensée, d'expression et d'action, pour toute personne ou groupe religieux (cf. *Dignitatis humanae*, 7 décembre 1965). C'est le programme de la maçonnerie.

Dans sa Lettre *Notre Charge apostolique* du 25 août 1910 déjà citée, le pape saint Pie X affirme : « Non, Vénérables Frères, il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne, qui, par amour pour Dieu et son Fils Jésus-Christ notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et pour les amener tous à la même foi et au même bonheur du ciel. **En séparant la fraternité de la charité chrétienne ainsi entendue, la démocratie, loin d'être un progrès, constituerait un recul désastreux pour la civilisation.** Car si l'on veut arriver, et Nous le désirons de toute Notre âme, à la plus grande somme de bien-être possible pour la société et pour chacun de ses membres par la fraternité, ou, comme on dit encore, par la

solidarité universelle, **il faut l'union des esprits dans la vérité, l'union des volontés dans la morale, l'union des cœurs dans l'amour de Dieu et de son Fils, Jésus-Christ.** Or, cette union n'est réalisable que par la charité catholique, laquelle seule, par conséquent, peut conduire les peuples dans la marche du progrès, vers l'idéal de la civilisation. »

C'est pour l'avoir oublié que les papes actuels poursuivent une chimère en prêtant la main au grand courant d'apostasie, d'indifférentisme et de confusion qui parcourt le monde. L'origine de cette déviation est à chercher dans le concile Vatican II et sa Constitution pastorale sur *L'Église dans le monde de ce temps* : « En proclamant la très noble vocation de l'homme et en affirmant qu'un germe divin est déposé en lui, ce saint Synode offre au genre humain la **collaboration sincère de l'Église pour l'instauration d'une fraternité universelle** qui réponde à cette vocation » (*Gaudium et Spes*, n° 3).

Sources : fsspx.news / *La Porte Latine* du 24 février 2019

Communiqué de la maison généralice

L A VRAIE FRATERNITÉ N'EXISTE QU'EN JÉSUS-CHRIST

Un Christ œcuménique ne saurait être le véritable Christ. Depuis plus de cinquante ans, l'œcuménisme moderne et le dialogue interreligieux n'en finissent pas de présenter au monde un Christ diminué, méconnaissable et défiguré.

Le Verbe de Dieu, le Fils unique du Père, la Sagesse incréée et éternelle a pris chair, il s'est fait homme ; devant ce fait historique, personne ne peut rester indifférent : « Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi disperse » (Mt 12, 30). Par le fait de l'Incarnation, le Christ est devenu le grand Prêtre de la nouvelle et unique alliance et le Docteur qui nous annonce la vérité ; il est devenu le Roi des cœurs et des sociétés et « le premier-né d'un grand nombre de frères » (Ro 8, 29). Ainsi, *la vraie fraternité n'existe qu'en Jésus-Christ*, et en lui seul : « car il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Ac 4, 12).

C'est une vérité de foi que le Christ est Roi de tous les hommes, et qu'il veut les réunir dans son Église, son unique Épouse, son seul Corps

mystique. Le royaume qu'il instaure est un règne de vérité et de grâce, de sainteté, de justice et de charité, et en conséquence pacifique. Il ne peut y avoir de vraie paix hors de Notre Seigneur. Il est donc impossible de trouver la paix en dehors du règne du Christ et de la religion qu'il a fondée. Oublier cette vérité, c'est bâtir sur du sable, et le Christ lui-même nous avertit qu'une telle entreprise est destinée à périr (cf. Mt 7, 26-27).

Le *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*, signé par le pape François et le grand imam d'Al-Azhar, n'est qu'une maison bâtie sur du sable. C'est de plus une impiété qui méprise le premier commandement de Dieu, et qui fait dire à la Sagesse de Dieu, incarnée en Jésus-Christ mort pour nous sur la Croix, que « le pluralisme et la diversité des religions » sont « une sage volonté divine ».

De tels propos s'opposent au dogme qui affirme que *la religion catholique est l'unique vraie religion* (cf. Syllabus, proposition 21). S'il s'agit d'un dogme, **ce qui s'y oppose porte le nom d'hérésie**. Dieu ne peut pas se contredire.

À la suite de saint Paul et de notre vénéré fondateur, M^{gr} Marcel Lefebvre, sous la protection de Notre Dame, Reine de la Paix, nous continuerons à transmettre la foi catholique que nous avons reçue (cf. 1 Co 11, 23), en travaillant de toutes nos forces au salut des âmes et des nations, par la prédication de la vraie foi et de la vraie religion.

« Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé » (Mt 28, 19-20). « Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné » (Mc 16, 16).

Le 24 février 2019

Abbé Davide Pagliarani,
Supérieur général de la *Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X*
M^{gr} Alfonso de Galarreta,
Premier Assistant
Abbé Christian Bouchacourt,
Second Assistant

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin

2221 av. de la Résistance

83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7h45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30

sauf : Noël, Pâques, Pentecôte, Assomption et deuxième dimanche de juin (se renseigner)

Semaine :

- jeudi : 18h30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18h30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,

83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi : 7h30
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- samedi : 8 heures
- vacances scolaires : 8 heures (se renseigner)

Conférences et réunions

- **Réunion du Cercle Saint-Michel** (cercle d'étude doctrinale, historique et politique, pour servir au Règne du Christ et à la Contre-révolution) : le **vendredi 12 avril**, au Prieuré. **Étude de Pour qu'il règne** de Jean Ousset.
- **Catéchisme pour adultes**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **vendredi 12 avril**, de 14h50 à 16 heures, à Saint-Pré.
- **Catéchisme pour adultes**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **lundi 15 avril**, à 20h30, à Saint-Pré.
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 12 avril**, à 20h30, chez M. et M^{me} de Pierrefeu. Sujet : *Les passions*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **samedi 6 avril**, à 19h45, chez M. Allingry. Sujet : *Les passions*.

Annonces diverses

- Les différentes conférences sont indiquées dans le tableau ci-contre : venez nombreux !
- **Mercredi 3 avril : Adoration perpétuelle** qui consiste en une adoration du Très Saint Sacrement à la chapelle du Prieuré, **de 10 heures à 18 h 20**. Les **intentions générales** sont : la victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Église ; la conversion de Rome et des évêques à la Tradition ; la sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce ; l'éveil de nombreuses vocations.
- M. l'Abbé Rebourgeon s'absentera du 22 avril au 3 mai pour un congé en famille.
- Le mercredi ter mai, le **Père Joseph d'Avalon (ex-Abbé de Cacqueray)** fera ses vœux perpétuels à Morgon.
- **Dimanche 5 mai : la quête impérée annuelle en faveur des séminaires de la Fraternité** sera faite après les messes.
- Le **pèlerinage de doyenné à la Sainte-Baume** aura lieu les **4 et 5 mai**.
- Le **pèlerinage à Notre-Dame du Mai** aura lieu le dimanche 26 mai.
- Le **pèlerinage de Pentecôte**, de Chartres à Paris, aura lieu les **8, 9 et 10 juin**, avec pour thème : « **Servir la Chrétienté** », à l'occasion du **500^e anniversaire des apparitions de Notre-Dame de Grâces à Cotignac**.
- **Jusqu'au 5 janvier 2020**, nous pouvons gagner une **indulgence plénière**, aux conditions habituelles, au sanctuaire Notre-Dame de Grâces. Pensons-y !...
- La **kermesse du Prieuré** aura lieu cette année le **dimanche 30 juin au château de Gairoird, à Cuers**, dans la propriété de M. et M^{me} de Pierrefeu !

Chronique



Obsèques de M^{me} **Veuve Thérèse Issaurat**, décédée à l'âge de 104 ans, le 9 mars à l'église Sainte-Philomène. *Requiescat in pace!*



▲ Baptême de **Nicolas Clouet**, à Saint-Pré, le 2 mars.



- ▲ Pèlerinage jubilaire à Cotignac le dimanche 10 mars. Un millier de fidèles étaient présents. Merci à tous les organisateurs !

Hildegarde de Vintzgau, le 30 avril 783

LA BIENHEUREUSE HILDEGARDE, née en 757 ou 758, est la fille du comte bavarois Gérold 1^{er}, comte de Vintzgau, et d'Emma d'Alémanie.



Hildegarde

Elle est mariée à Aix-la-Chapelle dans le premier tiers de l'an 771 à Charles 1^{er} le Grand (Charlemagne), roi des Francs. Ce mariage fut autorisé par le pape Étienne II qui jugeait adultère la précédente union de Charles avec Désidérade pour laquelle il avait répudié sa première femme Himiltrude. Himiltrude était enfermée vraisemblablement au couvent Sainte-Gertrude de Nivelles en Belgique où elle a pu très vite décéder, et où elle est ensevelie.

Hildegarde donne à Charlemagne quatre fils et cinq filles, à commencer par Charles «le Jeune» en 772.

Le pape Adrien 1^{er} appelle Charlemagne au secours en raison des menaces lombardes. Hildegarde accompagne son époux lors de l'expédition en Italie (773-774), elle est présente lors du siège victorieux de Pavie où elle donne naissance à Adélaïde qui meurt sur le chemin du retour **dans le sud de la France**, autant dire en **Provence**. Reine des Francs, elle devient ainsi reine des Lombards.

Elle met au monde Rotrude en 775, puis en 777 Carloman qui est baptisé par Adrien 1^{er}.

Charlemagne et Hildegarde



Participant à la campagne en direction de l'Espagne, elle donne naissance à des jumeaux, Louis 1^{er} et Lothaire 1^{er}, à Chassenneuil en Poitou le 16 avril 778. Cependant Lothaire décède en 779 ou 780.

Elle met au monde Berthe vers 780.

Charlemagne déshérite Pépin¹ «le Bossu» fils d'Himiltrude, sa première femme, et associe les fils d'Hildegarde à son royaume : Charles «le Jeune» roi des Francs, Carloman, renommé Pépin, roi d'Italie, Louis, roi d'Aquitaine. Adrien 1^{er} les couronne le 16 avril 781. À Rome, Hildegarde offre au pape Adrien I^{er} une couverture (couvre-autel) pour l'autel de l'église Saint-Pierre. Sur le retour, Hildegarde donna naissance à Gisèle en 781, laquelle fut baptisée par Tomaso Grassi, archevêque de Milan.

Hildegarde est l'amie de nombreux religieux et religieuses, en particulier de sainte Lioba, originaire du Wessex, bénédictine qui fonda l'abbaye de Tauberbischofsheim² puis d'autres couvents. Hildegarde la fait venir de Schonersheim³ à Aix-la-Chapelle pour la consulter dans des affaires difficiles ; Hildegarde ne put la retenir plus assidûment à la cour.

1 Ayant comploté contre son père en 792, il est claustré dans le monastère de Prüm où il décède en 811 de la peste.

2 Entre Stuttgart et Würzburg.

3 Entre Ulm et Nüremberg.

Hildegarde fait des donations au monastère insulaire de Reichenau (sur le lac de Constance). Elle dote celui de Kempten (en Souabe, à l'est du lac de Constance) des reliques des saints martyrs Gordien et Epimaque.

Elle décède, avant ses propres parents, le 30 avril 783 à la résidence royale de Thionville, des suites de ses neuvièmes couches, donnant naissance à une petite Hildegarde qui ne survivra que quarante jours (selon Paul Diacre).

Le corps de la Bienheureuse Hildegarde est inhumé dans l'église Saint-Arnoul de Metz qui deviendra nécropole carolingienne. Une partie de ses reliques est déposée à l'abbaye de Kempten et y donnera lieu à beaucoup de miracles.

Ainsi, ses enfants Adélaïde, Lothaire et Hildegarde, décédés en bas âge, sont depuis au Ciel. Charles «le Jeune» décédera, célibataire, le



Louis 1^{er} le Pieux

4 décembre 811. Ses filles Rotrude et Gisèle furent empêchées par leur père ou leur frère Louis de se marier. Carloman «Pépin» décède le 8 juillet 810 sans descendant légitime attesté. Berthe aurait été mariée peu de temps au comte Angilbert⁴, puis ils se séparèrent et entrèrent en religion. Quant à Louis 1^{er}, il héritera de l'empire dès l'an 813, et sa descendance mâle et légitime régnera en France jusqu'en 987, et s'éteindra en 1012.

La bienheureuse Hildegarde est la patronne de la fameuse sainte Hildegarde, future abbesse de Rupertsberg, près de Bingen au XII^e siècle.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu

4 Angilbert mourra en saint et sera canonisé par Pascal II.